



Belfius Portfolio Euro Short Term

fonds commun de placement Belfius Portfolio de droit belge, géré par Belfius Asset Management, SA de droit belge - Classe d'actions V

Publicité

En accord avec la vision de Belfius

Selon notre analyse, cet instrument est en conformité avec notre vision en matière environnementale, sociale et de bonne gouvernance (ESG).

[Plus d'infos : Belfius.be/politique-ESG](http://Belfius.be/politique-ESG)

Rating Morningstar™



Morningstar est un fournisseur indépendant d'analyses d'investissement. La notation Morningstar est une évaluation quantitative du rendement passé d'un fonds d'investissement en tenant compte du risque et des coûts prélevés. Cette évaluation ne tient pas compte d'éléments qualitatifs et est calculée sur la base d'une formule (mathématique). Les fonds d'investissement sont classés par catégorie et comparés à des fonds d'investissement similaires en fonction de leur score et reçoivent de une à cinq étoiles. Dans chaque catégorie, les scores les plus élevés reçoivent cinq étoiles, les plus mauvais une étoile. La notation est calculée mensuellement sur la base des rendements historiques sur trois, cinq ou dix ans et ne prend pas l'avenir en compte.

Fonds de fonds surpondéré en fonds monétaires en euro.

Les résultats obtenus dans le passé ne sont pas une garantie pour l'avenir.



Valeur nette d'inventaire (VNI): calculée chaque jour bancaire ouvrable et publiée sur cette page et sur le site internet de BeAMA. Le graphique débute à partir de la commercialisation chez Belfius et peut être différent de l'année d'émission du fonds (Voir le Document d'information clés (Key Information Document, KID)).

Un changement important de la politique d'investissement s'est produit le 02/11/2020. Les performances réalisées avant cette date l'ont été dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

Rendement

[Calculer](#)

Actuel

Situation au 31/10/2025

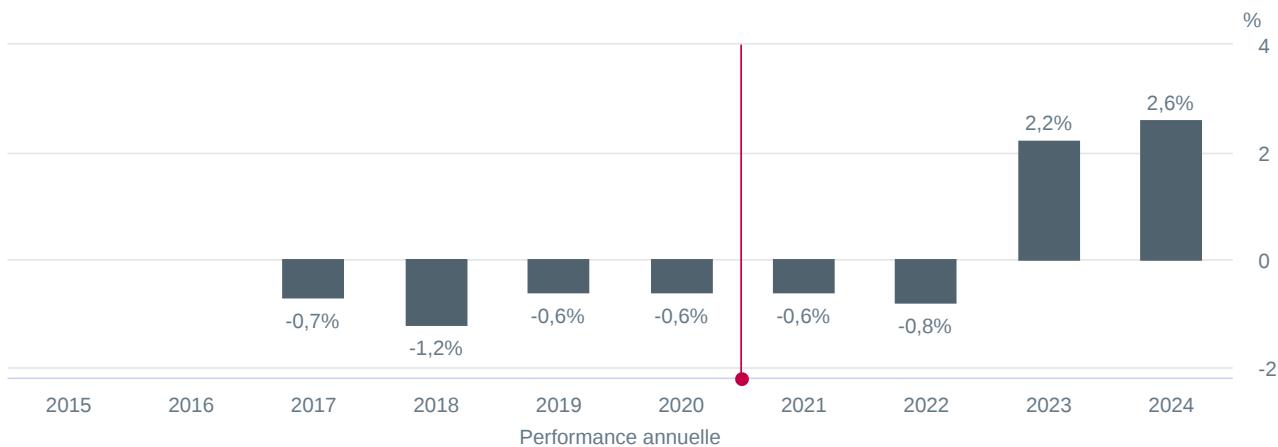
1 an	1,8%
3 ans	2,2%
5 ans	1,0%

Actuel

Un rendement actuariel recalcule le rendement d'une période donnée à celui d'une année. Il peut donc différer du rendement annuel réel.

Annuelle

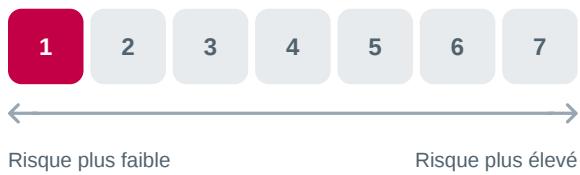
Performance annuelle sur les 10 dernières années civiles au 31 décembre (sans frais ni taxes).



Tous les graphiques de la VNI, des rendements et des performances sont réalisés sur base de résultats historiques et ne constituent pas un indicateur fiable. Les rendements présentés sont nets (hors frais d'entrée et taxes éventuelles) et sont calculés avec réinvestissement direct dans les parts.

Si vous souhaitez plus d'informations sur les performances passées, veuillez vous référer au document d'informations clés (KID), qui contient une référence aux informations sur les performances passées publiées par le gestionnaire de fonds qui ont été calculées sur la base de la méthodologie du règlement européen PRIIPs (règlement UE n° 1286/2014).

Indicateur synthétique de risque (SRI)



SRI: Indicateur synthétique de risque.

L'indicateur synthétique de risque est l'indicateur de risque du produit par rapport à d'autres produits, où 1 représente le risque le plus faible et 7 le risque le plus élevé. Ce chiffre peut évoluer dans le temps (à la baisse comme à la hausse), et le niveau le plus faible n'est pas indicatif d'une absence de risque. L'indicateur permet d'apprécier la probabilité pour ce produit d'enregistrer des pertes en cas de mouvements de marché et/ou une impossibilité de payer. L'indicateur de risque suppose que vous gardez le produit pour la période de détention recommandée comme indiqué dans le Document d'informations clés (Key Information Document, KID). De plus amples informations sont disponibles dans le prospectus et le KID ou sur belfius.be/risques-produitsinvestissements.

Risques

^

L'investisseur doit tenir compte des risques suivants qui sont importants et qui ne peuvent pas nécessairement être pris en compte de manière adéquate dans le SRI. La liste des risques ci-dessous n'est pas exhaustive. De plus amples informations sur les risques applicables au fonds et à tout compartiment du fonds sont disponibles dans le prospectus, le Document d'information clés (Key Information Document, KID) ou sur belfius.be/risques-produitsinvestissements.

Risque de crédit (plus)

Le fonds est soumis au risque de défaillance d'un émetteur dans sa capacité à honorer le paiement de coupons et/ou le paiement du montant emprunté. Le risque peut être important, car le fonds peut investir dans des obligations à haut rendement, augmentant le risque inhérent aux émetteurs.

Risque de contrepartie

Si une contrepartie du fonds devient insolvable, elle risque de ne pas satisfaire totalement ou partiellement à ses obligations contractuelles.

Risque lié aux produits financiers dérivés

La plupart des produits dérivés dont la valeur dépend du prix d'un ou plusieurs actifs sous-jacents (matières premières, devises, indices...) sont caractérisés par un grand effet de levier (prix d'achat ou de vente fixé à l'avance). Cela les expose, à la hausse comme à la baisse, à des variations de cours beaucoup plus importantes que les produits traditionnels.

Risque de durabilité

Fait référence à tout évènement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui pourrait affecter la performance et/ou la réputation des émetteurs dans le portefeuille. Le risque de durabilité peut être spécifique à l'émetteur, en fonction de ses activités et ses pratiques, mais il peut aussi être dû à des facteurs externes.

Risque Maître/Nourricier

Un "Nourricier" investit la majeure partie de ses actifs dans un "Maître" et de ce fait le Nourricier déroge aux règles habituelles de diversification. Cependant, les investissements du Maître respectent eux, les critères de diversification. Un fonds se qualifie comme "Nourricier" quand il investit au moins 85 % de ses actifs dans des parts d'un Maître.

Où investissons-nous ? ^

Classe d'actifs

Situation au 02/12/2025

100% LIQUIDITES

Devise

Situation au 30/10/2025

99,93% EUR

0,07% Autres

10 positions les plus importantes

Situation au 30/11/2025

3,15% NatWest Markets FRN 11/06/2028

3,1% Bank of America FRN 28/01/2028

3,09% Westpac Banking FRN 14/01/2028

3,06% Cooperatieve Rabobank FRN 16/07/2028

3,03% ABN Amro Bank FRN 21/01/2028

3,03% Nationwide Building Society FRN 27/01/2029

2,49% Royal Bank of Canada FRN 13/06/2029

2,42% SNAM FRN 15/04/2026

2,41% Belfius Banque FRN 13/09/2027

2,38% UBS FRN 12/05/2029

Total 28,16 %

Il se peut que les positions présentées dans le portefeuille ne soient pas offertes en Belgique, veuillez vérifier avec votre conseiller en investissement.

Souscrire

^

Souscription minimale	25 EUR
-----------------------	--------

Montant minimum de la première souscription dans le fonds commun de placement: 1.500.000 EUR. Le montant d'investissement est pris en compte au niveau de la sicav et non par compartiment séparé.

Durée	Indéterminée
-------	--------------

Coûts

^

Coûts de transaction

Frais d'entrée	0%
Frais de sortie	0%
Coûts de conversion	Pas d'application

Coûts d'exploitation

Total des coûts d'exploitation	0,65%
Frais de gestion et coûts d'exploitation ou administratifs	0,57%
Coûts de transaction pour un fonds	0,08%
Swing pricing	Oui

Frais courants

Les coûts récurrents sont prélevés par le fonds au cours de l'année et peuvent varier d'une année à l'autre. Pour de plus amples informations concernant les coûts récurrents, vous pouvez consulter le Document d'informations clés (KID) du fonds.

Coûts de transaction du fonds

Tous les frais de transaction encourus par le gestionnaire lors de l'achat et de la vente de positions dans le portefeuille du fonds.

Swing pricing

L'application du swing pricing a pour objectif de protéger les actionnaires existants contre l'impact négatif sur la valeur nette d'inventaire qu'ils peuvent subir à la suite de frais liés aux entrées et sorties significatives d'autres investisseurs dans le fonds. L'ajustement du mode de valorisation ne devra pas dépasser 2% de la valeur nette d'inventaire. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le prospectus.

Frais accessoires

Commission liée aux résultats	0,00%
-------------------------------	-------

Frais accessoires

Il s'agit de frais occasionnels que le gestionnaire peut facturer (par exemple, une commission de performance). S'ils s'appliquent, ils sont toujours mentionnés dans le prospectus.

Autres coûts

Frais de garde dossier titres	Aucun
-------------------------------	-------

Frais de garde dossier titres

Le dépôt auprès de Belfius Banque est exempt de frais de garde. Des frais de garde peuvent être facturés dans d'autres établissements.

Fiscalité

Précompte mobilier sur la plus-value	Pas d'application
--------------------------------------	-------------------

Précompte mobilier sur coupon	Pas d'application
-------------------------------	-------------------

Taxe boursière à la sortie	Pas d'application
----------------------------	-------------------

Pour plus d'informations sur le régime fiscal, voir le document Régime fiscal applicable aux résidents belges se rapportant à la gamme des fonds (belfius.be/regime-fiscal-fonds).

Précompte mobilier sur la plus-value

Le PM sur les OPC s'applique aux plus-values réalisées en cas de vente d'actions ou de parts, en cas de rachat de parts propres ou en cas de partage total ou partiel d'un OPC qui investit directement ou indirectement plus de 10 % en créances (obligations, liquidités) et qui sont détenues par des personnes physiques dont le domicile fiscal se trouve en Belgique.

Précompte mobilier sur coupon

Les dividendes payés par les sicav de distribution sont soumis au précompte mobilier de même que des actions, des obligations et des bons de caisse.

Taxe boursière à la sortie

En cas de rachat de parts la taxe boursière est uniquement perçue sur les sicav de capitalisation.

Protection du capital

Il n'y a aucune protection de capital prévue.

Divers

Il est possible que Belfius Banque reçoit des paiements ou des avantages de tiers (aussi appelé des 'incitations') pour les services d'investissement et les services auxiliaires que la banque vous fournit. Le fonds (un 'tiers') peut par exemple offrir la possibilité à votre agence Belfius Banque d'utiliser du matériel de support et/ou de participer à un programme de formation, organisé et financé par les parties avec lesquelles le fonds collabore. Sur simple demande,

vous pouvez obtenir plus d'informations sur ces avantages dans votre agence. Il existe également des accords de rétrocession entre Belfius Banque et le gestionnaire de fonds. Les rétrocessions sont des paiements que la banque reçoit du gestionnaire de fonds pour la distribution du fonds. Vous pouvez trouver plus d'informations sur la rétrocession spécifique relative à votre montant d'investissement souhaité sous 'incitations' dans la simulation de coûts personnalisée que vous recevez et que vous pouvez consulter avant d'investir.

Horizon

2 An(s)

L'horizon de placement est la période pendant laquelle un investisseur estime ne pas avoir besoin de ses fonds. Cette période fixe anticipée dépend plus particulièrement de la composition de son patrimoine, de ses objectifs d'investissement ou encore de ses revenus. L'horizon de placement est précisé lors de la souscription d'OPC, auxquels s'applique une durée de détention recommandée. L'horizon de placement de l'investisseur doit correspondre à la durée de détention recommandée.

Catégorie de produit

 **Balanced**

Plus d'infos sur belfius.be/categoriesdeproduits.

Information sur le produit

Un fonds d'investissement (également appelé 'organisme de placement collectif' ou 'OPC') est un produit financier qui vous permet d'investir selon une stratégie déterminée dans un portefeuille de titres (actions, obligations,...). Les fonds d'investissement comportent des risques et des frais. Le capital et/ou le rendement n'est/he sont pas garanti(s) ou protégé(s). Certains fonds d'investissement sont constitués de différents compartiments également appelés 'fonds'.

Dans un fonds de capitalisation, les revenus perçus (tels que les dividendes des actions et les intérêts des liquidités et des obligations) sont automatiquement réinvestis dans le fonds, ce qui augmente le portefeuille. En d'autres termes, ces fonds ne distribuent jamais de dividendes.

Investir dans des fonds du marché monétaire est légèrement différent de l'épargne sous forme de dépôts. Votre investissement n'est pas garanti. La valeur de votre investissement peut fluctuer et il existe un risque de perte du capital investi.

Il s'agit d'un fonds monétaire standard à valeur liquidative variable qui ne dépend pas d'un soutien externe pour garantir sa liquidité ou stabiliser sa valeur nette d'inventaire. Il déroge à la règle de diversification selon laquelle le fonds peut investir au maximum 5% de ses actifs dans des titres du marché monétaire émis par une même entité.

Politique d'investissement

Principaux actifs traités:

Au minimum 95% de parts du Fonds Maître Candriam Bonds Floating Rate Notes qui investit lui-même principalement en obligations et autres titres de créance à taux variable libellés en EUR, ayant une sensibilité aux taux d'intérêt comprise entre 0 et 3 ans, émis par des émetteurs privés, émis ou garantis par des Etats, des organisations internationales et supranationales, des collectivités de droit public et des émetteurs semi-publics, principalement notés au minimum BBB-/Baa3 (ou équivalent) par une des agences de notation (soit des émetteurs réputés de bonne qualité) ou considérés de qualité comparable par la Société de Gestion lors de leur acquisition.

Stratégie d'investissement:

Le Fonds vise, en tant que Fonds Nourricier, à reproduire la stratégie d'investissement du Fonds Maître. Le Fonds Maître vise une croissance du capital en investissant dans les principaux actifs traités. Dans le cadre des limites imposées par l'objectif et la politique d'investissement, l'équipe de gestion du Fonds Maître effectue des choix discrétionnaires d'investissement dans le portefeuille, en fonction de ses analyses des caractéristiques et des perspectives d'évolution des actifs traités.

Pour ce qui concerne les émetteurs du secteur privé : La stratégie d'investissement exclut les entreprises qui sont exposées de façon non-marginale aux activités controversées (dont notamment le tabac, le charbon thermique et armements). La stratégie n'investit pas dans des entreprises qui produisent, utilisent ou détiennent des mines anti-personnel, des bombes à fragmentation, des armes à l'uranium appauvri, chimiques, biologiques ou au phosphore blanc. Ces exclusions sont applicables sur les investissements en lignes directes et/ou en OPC/OPCVM dont Candriam est Société de Gestion.

Les détails de la Politique d'Activités Controversées de Candriam sont accessibles via le lien : <https://www.candriam.com/en/professional/market-insights/sri-publications>.

Le Fonds Nourricier, ainsi que le Fonds Maître, promeuvent, entre autres caractéristiques, des caractéristiques

environnementales et/ou sociales sans pour autant avoir un objectif d'investissement durable. L'analyse des aspects ESG (Environnement, Social et Gouvernance) est intégrée dans le processus d'investissement du Fonds Maître. Le Fonds vise également à exclure les investissements dans des sociétés qui ne respectent pas certaines normes et principes internationaux reconnus (Pacte Mondial des Nations Unies) et qui sont notamment exposées à certaines activités controversées.

Pour plus d'informations, veuillez vous référer au site internet de la société de gestion et/ou au prospectus.

Le Fonds Maître peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des événements financiers futurs défavorables).

Le Fonds Nourricier peut recourir aux produits dérivés dans un but de couverture (se prémunir contre des événements financiers futurs défavorables).

Valeur de référence: /.

Le fonds est géré de manière active et le processus d'investissement n'implique pas la référence à un indice.

Informations Maître/Nourricier:

Le prospectus, le document d'informations clés et les derniers rapports périodiques du Fonds Maître peuvent être obtenus sur demande, gratuitement, au siège social de la Société de Gestion du Fonds Maître. Ces documents sont disponibles dans l'une des langues acceptées par l'autorité locale de chaque pays où le Fonds Maître est autorisé à commercialiser ses parts ou dans une langue usuelle dans la sphère financière internationale. Les rendements offerts par le Fonds seront similaires à ceux offerts par le Fonds Maître avant déduction des frais spécifiques au Fonds. Le fait que le Fonds Maître ne soit pas établi dans le même État Membre que le Fonds peut affecter le régime fiscal du Fonds.

La politique d'investissement est tirée du document d'informations clés (Key Information Document, KID) de 12/09/2025 .

Informations importantes avant d'investir

- Le Document d'informations clés (Key Information Document, KID), le prospectus et les rapports périodiques les plus récents sont disponibles gratuitement en français et en néerlandais dans toutes les agences de Belfius Banque, qui assure le service financier et sur belfius.be/chercherdesfonds. Vous trouverez un résumé de vos droits en tant qu'investisseur sur belfius.be/belfiusam-fr-droitsdesinvestisseurs. Ce résumé est disponible en français et en néerlandais.
Pour plus d'informations concernant les éventuels aspects ESG, veuillez consulter le supplément au Prospectus, le rapport annuel et la publication d'informations en matière de durabilité (belfius.be/informations-sur-la-durabilite). Nous vous conseillons de lire le Document d'informations clés (Key Information Document, KID), le prospectus et la fiche produits et de tenir compte de toutes les caractéristiques et finalités de ce fonds, telles que reprises dans ces documents avant de prendre la décision d'investir.
 - ▣ [Prospectus](#)
 - ▣ [Rapport annuel](#)
 - ▣ [Rapport semi-annuel](#)
 - ▣ [Le Document d'informations clés \(Key Information Document, KID\)](#)
 - ▣ [La fiche produit](#)
- Une plainte? Contactez d'abord votre agence, votre conseiller financier ou le service Gestion des plaintes (N° de colis 7908), Place Charles Rogier, 11 à 1210 Bruxelles, ou envoyez un e-mail à complaints@belfius.be. Vous n'êtes pas satisfait de la réponse? Adressez-vous à Belfius Banque SA, Negotiation (N° de colis 7913), Place Charles Rogier, 11 à 1210 Bruxelles ou envoyez un e-mail à negotiation@belfius.be. Vous ne trouvez pas immédiatement la solution après avoir contacté les services précités? Adressez-vous à l'Ombudsman en conflits financiers, North Gate II, boulevard du Roi Albert II, 8 à 1000 Bruxelles (ombudsfin.be). Comment introduire une plainte? Surfez sur belfius.be/plaintes.
- Sources: Les rendements, les VNI, ainsi que les répartitions par classe d'actif, secteur, géographique, devise et position sont fournis par le gestionnaire de fonds Belfius Asset Management SA.
- Aucune garantie formelle n'est fournie au compartiment par Belfius Banque.
- Responsable publication: Belfius Banque SA • Place Charles Rogier 11 • 1210 Bruxelles • +32 2 222 11 11 • belfius.be • RPM Bruxelles TVA BE 0403.201.185 • IBAN BE23 0529 0064 6991 • BIC GKCCBEBB • FSMA n° 19649 A

Conditions valables au 11/12/2025. Cette fiche produit n'est complète que si elle est accompagnée des informations mentionnées ci-dessus.